

Dix-septième année. - N° 6.113
ABONNEMENTS :
11 ANS 100.00 200.00
Nouveaux et limités... 55.00 30.00 16.00
Autres départements... 60.00 32.00 17.00
Union postale... 100.00 52.00 26.00
TELEPHONE : 247 & 2-48

PARIS-CENTRE

MERCREDI
2
DÉCEMBRE 1925

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS 20 CENTIMES RÉGIONAL QUOTIDIEN 20 CENTIMES Compte chèques postaux : Paris 272-43. - Registre du Commerce n° 57

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
PUBLICATIONS DU PARIS-CENTRE
CAPITAL : 885.000 FRANCS
Siège Social à Nevers
3, RUE DU CHEMIN-DE-FER, 3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Messieurs les Actionnaires de cette Société sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi vingt-trois décembre 1925, à deux heures trente du soir, à Nevers, au siège de la Société, 3, rue du Chemin-de-Fer.

ORDRE DU JOUR
1° Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 30 juin 1925.
2° Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur le même exercice.
3° Vote sur le bilan et sur les comptes.
4° Remplacement d'Administrateurs; quittus de leur gestion.
5° Nomination d'un commissaire aux comptes et d'un commissaire suppléant; fixation de leur rémunération.
6° Questions diverses.

Pour faire partie de cette assemblée, les actionnaires doivent être propriétaires de cinq actions au moins, sauf aux propriétaires d'un nombre moindre d'actions à se grouper pour former ce chiffre et se faire représenter par l'un d'eux.
Les actionnaires mandataires, doivent pour avoir le droit d'assister à cette assemblée déposer leur procuration au siège social cinq jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion (Article 35 des statuts).

Le Conseil d'Administration
LES POSTIERS CHEZ M. PIERRE LAVAL
Paris, 1^{er} décembre. — M. Pierre Laval a reçu aujourd'hui une délégation de la Fédération Nationale des fonctionnaires et une délégation de la Fédération postale.
Les délégués de ces deux organisations qui groupent l'ensemble des fonctionnaires d'une part et des postiers de l'autre, ont des opinions divergentes quant aux conclusions adoptées par la commission Trépoint, chargée de répartir entre les différentes catégories de fonctionnaires les suppléments de crédits qui leur ont été alloués par le Parlement. M. Pierre Laval a fait connaître aux uns et aux autres que le gouvernement serait prochainement appelé à délibérer sur les conclusions adoptées par la commission Trépoint et qu'il prendrait à ce moment les responsabilités d'une décision.



Pierre LAVAL
naïves les suppléments de crédits qui leur ont été alloués par le Parlement. M. Pierre Laval a fait connaître aux uns et aux autres que le gouvernement serait prochainement appelé à délibérer sur les conclusions adoptées par la commission Trépoint et qu'il prendrait à ce moment les responsabilités d'une décision.

LA CAMPAGNE CONTRE LES DRUSES
Sept cents rebelles ont été mis en déroute
Beyrouth, 1^{er} décembre. — Des groupes composés d'environ 700 rebelles ont tenté dans la nuit du 29 au 30 novembre et dans l'après-midi du 30, des attaques contre les postes placés à la sortie de Damas, vers le sud-est.
Ils ont été repoussés.
Dans le Liban sud, sur les hauteurs de Medjyam, l'artillerie française a bombardé des rassemblements ennemis, autour de Hasbaya.
Le 3 décembre au matin, en présence de M. de Joubert et du général commandant en chef de l'armée du Levant, aura lieu une revue des troupes au cours de laquelle lecture sera donnée des citations à l'ordre de l'armée, décernées à deux escadrons et à un peloton de mitrailleurs qui sauvèrent Rachaya.
On annonce du Caire que M. de Joubert s'est embarqué sur le *Sphinx*, à 15 heures pour Beyrouth.

UN AVION GEANT
Le Bourget, 1^{er} décembre. — L'avion restaurant anglais piloté par Barnard, a fait ce matin une démonstration publique, emportant 17 passagers. Il est monté à 800 mètres très aisément, tiré par ses deux moteurs de 650 chevaux.
Le commandant du port aérien avait pris place au second poste de pilotage.
En raison de sa grande surface portante, le gigantesque avion est très bon planeur et parfaitement stable.

Cours des Changes
New-York: le dollar..... 25.35
Londres: la livre..... 122.70
Rome: la lire..... 1.02
Madrid: la peseta..... 3.60
Genève: le franc suisse..... 2.33
Amsterdam: le florin..... 10.21

Interviewé, M. Loucheur se déclare anti-inflationniste mais annonce néanmoins... une nouvelle inflation

Paris, 1^{er} décembre. — M. Loucheur, ministre des finances, nous a fait les déclarations suivantes, afin de mettre au point certaines questions relatives à la préparation des projets financiers.

— Il n'y a pas un projet financier unique, a commencé M. Loucheur, car il y a au moins deux grandes questions à résoudre, l'équilibre budgétaire et l'assainissement financier.

Dés dimanche, j'ai fait connaître à mes services les grandes lignes de ces projets et quelques-unes de leurs modalités essentielles. Mes bureaux ont travaillé avec une activité qui va leur permettre de m'apporter incessamment une rédaction complète de ces projets. L'examen sera fait avec eux.

Avant de les présenter au Conseil, je consulterai diverses personnalités techniques. On a parlé à ce propos d'un grand conseil technique qui assistera le Gouvernement dans l'élaboration de nouvelles mesures financières. Cette formule est un peu pompeuse. J'ai seulement l'intention de réunir par catégories, divers groupes de personnes et notamment les suivants : banquiers, représentants de la classe moyenne, représentants des consommateurs, représentants de la classe ouvrière.

— Quel sera l'objet de ces entretiens ?
— La ligne politique des projets financiers est fixée. Ce n'est pas elle qui peut être mise en cause, mais j'attache une importance extrême à connaître les répercussions que les projets, dont l'élaboration se poursuit, sont susceptibles d'avoir sur l'activité économique du pays. Sous le prétexte de guérir la crise financière, il ne faudrait pas, en effet, créer une crise économique. C'est sur ce point précis que les techniciens que je convoquerai pourront me donner des suggestions et des indications.

Quant au fond même de mon projet, il serait prématuré de le dévoiler aujourd'hui, puisque le Conseil des ministres n'en a pas encore discuté.

— Les solutions d'ailleurs, se ramènent à un petit nombre. Elles peuvent comporter plus ou moins de hardiesse. On prétend que la hardiesse n'a ni beaucoup. En effet, l'inspiration d'une idée me paraît bonne, je ne regarde pas quelle est son origine. Et je ne hésite pas à l'apprécier à sa valeur, quelle que soit sa nature politique. Pour moi, les bonnes idées n'ont pas de couleur.

Vers la fin de la semaine, je pense être en mesure de soumettre à l'approbation du Conseil, des projets définitifs, de sorte qu'ils pourrissent être déposés sur le bureau de la Chambre lundi ou mardi au plus tard. Dès demain d'ailleurs, à la Chambre, on parlera de la question financière et certaines prévisions seront données. La discussion du budget commencera sans doute jeudi.

— Je récite, a poursuivi M. Loucheur, un anti-inflationniste vigoureux et décidé. Je considère donc que dans les circonstances actuelles, il serait inadmissible de créer de nouveaux billets sans prendre en même temps certaines mesures rigoureuses. Qu'est-ce à dire ?

— On a parlé d'inflation gagée. Je ne sais pas ce que cela veut dire, toutes les inflations ayant toujours été gagées. Mais je comprends que l'on parle d'une inflation à résorber dans le plus bref délai possible. D'autre part, l'inflation devra être limitée aux besoins stricts de l'Etat pour le mois de décembre.

— On a dit que cette inflation serait de 6 milliards. D'autres ont mis en avant le chiffre de 8 milliards. Je ne peux pas donner de précisions, mais je puis dire que le chiffre est inférieur au plus grand des deux nombres cités. Il y a d'ailleurs à distinguer d'une façon très formelle entre les billets créés pour les besoins du commerce et de l'industrie et ceux qui le sont pour les besoins de l'Etat, à cause de l'échéance de fin d'année le commerce aura besoin de trouver après de la Banque de France, toutes les disponibilités qui lui sont nécessaires. Mais les billets de ce genre en circulation ne représentent pas toute l'inflation. Je trouve même paradoxal que les Chambres aient à intervenir lorsqu'il s'agit de fixer le montant des billets que la Banque de France est autorisée à mettre en contrepartie de son portefeuille commercial.

— J'ai toujours demandé qu'un statut d'émission de la Banque de France soit établi qui laisse à la Banque une initiative nécessaire pour satisfaire les besoins de l'activité économique. Il est indispensable en effet qu'au lieu d'être le relèvement excessif de l'escompte, la Banque puisse accueillir dans son portefeuille tout le papier normal.

— Au sujet des dettes interalliées, la position est nette. Il n'y a pas à revenir sur les discussions passées. Nous nous trouvons en présence d'un fait. La France a engagé à Londres et à New-York des négociations. A notre avis, c'est-à-dire à l'avis du gouvernement tout entier, la France doit reprendre ces pourparlers le plus rapidement possible. Et j'ai l'espoir que nous arriverons à une solution satisfaisante pour nous comme pour nos créanciers.

— On a dit qu'une fois réglées les dettes interalliées, le gouvernement pourrait émettre à l'étranger des emprunts. Ici une distinction s'impose. Pas d'emprunts pour régler les embarras financiers intérieurs du pays.
C'est de moins en moins, mais à côté du problème financier, il y a le problème monétaire, dont la solution devra être recherchée à son heure et à laquelle on doit penser dès maintenant. Un emprunt en devises étrangères qui serait contracté au moment opportun et dans le but précis de résoudre la question monétaire, voilà la seule réforme d'emprunt extérieur que je crois devoir envisager. Cette question intéresse d'ailleurs l'avenir plus que le présent.

Une histoire de vieux tableaux
Versailles, 1^{er} décembre. — L'antiquaire versillais Alfred Pomet, et Albert Bouillon, fabricant de toile au Chesnay, étaient poursuivis sur la requête de Lord Abey, demeurant à Paris, 50, avenue Victor-Hugo, pour lui avoir vendu une collection de tableaux signés de maîtres pour le prix de 443.250 francs. Ces tableaux examinés par des experts, furent reconnus dépourvus de toute authenticité.
M. Fonguy, juge d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur de Pomet et de Bouillon, estimant qu'aucun manœuvre caractéristique de délit d'escroquerie n'a été relevé contre les inculpés, ceux-ci ayant refusé de vendre les tableaux en spécifiant qu'ils ne donnaient à l'acheteur aucune garantie d'authenticité.

Les agriculteurs réclament un changement des méthodes actuelles de gouvernement

Paris, 1^{er} décembre. — Le conseil syndical de la confédération générale des agriculteurs, réuni le 28 novembre, sous la présidence du colonel Sadi Carnot, a décidé d'adresser au président du Conseil, une lettre dont nous résumons le passage suivant :

« Les agriculteurs ne veulent pas être confondus avec une tourbe d'agités qui tiennent maintenant trop de place chez nous et qui rêvent ouvertement de spéculer sur la ruine du pays. Après avoir, durant cinq années, subi le régime d'exception interdisant la libre sortie de leurs produits, ils attendent de bon cœur les sacrifices nécessaires au rétablissement des finances, si chacun doit y contribuer, selon ses facultés, sous la garantie d'un gouvernement national, juste, ferme, libéral, indépendant des flatteries démagogiques et mettant plus haut que tout, la parole sacrée de la France.

« Il leur faut l'assurance de la paix sociale basée sur l'absolue séparation des pouvoirs, le respect de l'autorité et la liberté du travail. Ils sont prêts à faire confiance aux hommes d'Etat qui simplifieront les lois et qui ramèneront l'ordre et l'économie dans les administrations et cette confiance des agriculteurs, ce sera à nouveau la prospérité du pays ».

Les sources de pétrole américaines seraient épuisées dans sept ans

Washington, 1^{er} décembre. — La Commission spéciale nommée par le président Coolidge pour examiner la situation pétrolière de l'Amérique vient de déposer un rapport préliminaire duquel il résulte qu'en 1933, soit dans sept ans, les mines de pétrole des Etats-Unis seront complètement épuisées.

— On dit que le président Coolidge sera prêt de recommander d'abandonner immédiatement l'usage du pétrole partout où il pourra être remplacé par du charbon ou de l'électricité. On recommandera également des mesures pour que les automobiles diminuent leur consommation.

Pourra-t-on réduire les fumées dans les grandes villes ?

Londres, 1^{er} décembre. — La municipalité de Leeds, décidée à rechercher tous les moyens de réduire autant que possible les fumées dans la ville, a demandé à son ingénieur en chef de dresser le plan de cent maisons nouvelles éclairées et chauffées uniquement au gaz et à l'électricité, avec un seul foyer pour la cuisine. Si l'expérience réussit, les maisons qui seront construites à l'avenir n'utiliseront presque plus de charbon, mais le système de chauffage et d'éclairage le plus économique.

On ne s'enivre pas qu'avec du whisky

Washington, 1^{er} décembre. — Quel est le bohard qui va succéder au régime sec en Amérique ?

Les professeurs de l'Université George Washington viennent de se mettre d'accord sur le point suivant : les effets de l'insonomie sont exactement les mêmes que ceux de l'ivresse.

Le chauffeur est condamné

Paris, 1^{er} décembre. — Le 14 novembre 1924, Aristide May, 23 ans, chauffeur depuis deux jours au service de M. Daubeck, conduisit pour la première fois dans les rues de Paris, l'avenue de la Grande-Armée, un faux coup de volant le jeta sur le terre-plein et bouscula une baraque de commerce tenue par une dame Citroux qui fut relevée blessée.
L'enquête a établi que le chauffeur avait une impotence congénitale du poignet gauche qui fut la cause principale de l'accident. Tenant compte de cette circonstance, le tribunal a condamné May à 100 francs d'amende. La victime a obtenu 2.000 francs de dommages-intérêts.

RÉPONSE A LOCARNO

Les nationalistes allemands gagnent encore des sièges

Berlin, 1^{er} décembre. — Les résultats définitifs des élections provinciales prussiennes ne sont pas encore connus.
On dit que le centre a maintenu ses positions, les populistes et les socialistes subsistent des pertes, les nationalistes ont gagné du terrain et les communistes ont sensiblement progressé.

La campagne en Grèce contre les jupes courtes

Athènes, 1^{er} décembre. — Le 15 décembre prochain entrera en vigueur l'ordre de la police aux termes duquel toutes les femmes au-dessus de 12 ans, ne pourront plus porter des jupes qui commencent à plus de 35 centimètres du sol. Les contrevenantes seront poursuivies.

UN VIOLENT INCENDIE A LANGRES

Langres, 1^{er} décembre. — Un violent incendie s'est déclaré dans les bâtiments de la société « La Jeanne d'Arc », où se trouvent emmagasinés des quantités considérables de vins fins, de liqueurs et d'aliments de toutes sortes.
En quelques instants, tous les bâtiments furent embrasés. Malgré la promptitude des secours, très peu de marchandises ont pu être sauvées. Les dégâts matériels, bien qu'imparfaitement évalués atteignent plusieurs centaines de mille francs.
Les causes du sinistre seraient dues à l'imprudence d'un chauffeur qui rentrait avec son camion dans le garage de la coopérative pour faire son plein d'essence, enflamma son moteur et communiqua le feu au camion.

Le feu éclate dans une caserne

Gap, 1^{er} décembre. — Vers minuit, un violent incendie, dont les causes sont ignorées, a éclaté dans la caserne Reynier.
Le feu a pris dans un bâtiment occupé par la cantine et a gagné l'immeuble.
Les dégâts sont très importants.
Les effets d'habillement civil de la compagnie, et une grande partie du matériel et des marchandises ont été entièrement détruits.
Grâce à l'aide des pompiers et des hommes de troupe, on a pu heureusement, à temps, enlever de nombreuses caisses pleines de munitions et éviter ainsi une terrible explosion.

DANS L'AERONAUTIQUE

Paris, 1^{er} décembre. — Le colonel d'aéronautique Gérard, commandant le 89^e régiment d'aviation, est nommé au commandement par intérim de la 3^e brigade militaire aérienne à Dijon.

LA CHUTE MORTELLE D'UN DORMEUR

Toulouse, 1^{er} décembre. — Un chiffonnier nommé Paul Blanc, âgé de 45 ans, avait élu domicile dans une cour située avenue Camille-Péyet.
A l'intérieur de cette cour se trouve un puits hors d'usage à moitié comblé par des matériaux et des cailloux, au bord duquel le chiffonnier avait l'habitude de dormir la tête appuyée sur un sac de paille comme oreiller.

LA POLITIQUE SECHE AU MEXIQUE

Mexico, 1^{er} décembre. — Le président Calles se prépare à présenter une loi destinée à restreindre la vente des vins et spiritueux au Mexique.
Le président Calles est entièrement partisan d'une politique sèche au Mexique.
Cette première loi ne serait, paraît-il, qu'un acheminement vers une loi plus sévère en vue d'établir le régime dans tout le pays.

Les inondations en Grèce font découvrir des sarcophages antiques

Berlin, 1^{er} novembre. — On apprend d'Athènes que les récentes inondations ont mis à découvert au pied du Lykabette, dans la banlieue d'Athènes, plus de 50 sarcophages, garnis d'objets précieux, de vases et de monnaies.

LE SCANDALE DU SABOTAGE DE LA PAIX

Les carillons de Londres sonnent le glas de la victoire

Grâce à la mort de la reine Alexandra, nous échappons au scandale des fêtes carnavalesques que l'on avait imaginées pour commémorer la signature à Londres des accords de Locarno. En vérité, rien ne montre mieux l'extraordinaire désarroi dans lequel nous vivons, que cette idée de célébrer avec éclat la faillite de la victoire. Pour le moment, les fameux accords de Locarno ne sont que cela. Les apôtres les plus convaincus de la réconciliation doivent convenir que leurs espoirs sont dans l'avenir et dans un avenir singulièrement précaire, si on en juge par la comédie qui s'est jouée en Allemagne au cours des dernières semaines. Pour le présent, la politique nouvelle se caractérise uniquement par l'abdication des vainqueurs.

Qui les Anglais à courte vue, qui ont suivi cette abdication de toutes leurs forces, jugent à propos de souligner un succès dont, avant longtemps, ils se mordront les doigts jusqu'au sang : passe encore. Mais comment admettre que les mauvais marchands de l'affaire, les Etats du continent, frustrés des fruits de la victoire, exposés à toutes les menaces de la revanche allemande, aient pu envisager un seul instant l'extinction de leurs débâtres ? Un bon diplomate doit évidemment faire bon visage à un mauvais jeu. De là à porter le fatalisme en triomphe, il y a loin. Remercions la Providence de nous avoir épargné cet affront.

C'est hélas la seule grâce qu'elle nous fasse. Nous échappons aux fanfares mais pas aux réalités du moment. On signe les accords malgré les avertissements qui en dénoncent la déperdition. Et pourtant les Allemands ne se sont pas gênés pour nous montrer comment ils interprètent la politique de Locarno.
Tout d'abord, le gouvernement qui a préparé les accords en a été frappé à mort. Les nationalistes, maîtres de la majorité du Reichstag, ont bien permis à MM. Luther et Stresemann de spéculer sur la modération des vainqueurs. Ils ont laissé les Alliés se découvrir, puis ils ont repris leur liberté d'action afin de poursuivre le jeu des surenchères. Le gouvernement de Berlin n'a pu continuer la procédure de ratification qu'à condition de disparaître dès que le rideau sera tombé. Est-il concevable que les Alliés se prêtent à cette comédie, qu'ils permettent à l'Allemagne de mettre au bas du pacte la signature de délégués virtuellement démissionnaires ?

Une constatation plus importante s'impose. La majorité qui s'est formée pour approuver les accords de Locarno, en a donné une interprétation tout à fait particulière.
Le Chancelier Luther et M. Stresemann ont sonné le ralliement en déclarant que l'occupation du Rhin n'a plus de raison d'être et que l'Allemagne ne renonce à aucune terre allemande, enfin que la porte reste ouverte à toutes les révisions pacifiques du traité de Versailles.
La majorité qui a approuvé les accords réunit les populistes, les catholiques et les socialistes. Le porte-parole populiste a réclamé le désarmement général. Le champion du centre a protesté de l'innocence de l'Allemagne, revendiqué l'innocence de l'Autriche. Les socialistes ne se sont pas montrés moins pangermanistes. Tous les groupes de la nouvelle majorité ont signé une déclaration réclamant de nouvelles concessions.

Déjà, les nouvelles de Londres annonçaient qu'on va attacher le grelot au cours de la cérémonie de la signature. On va parler de la reconstitution de l'aviation allemande, du désarmement général et même de la réconciliation avec les Soviets. Cela promet.
Le trait peut-être le plus caractéristique de l'attitude de l'Allemagne est le chantage organisé contre la Société des Nations. En volant l'entrée dans la Ligue, à une très petite majorité, l'Allemagne a pris une position qui va lui permettre de jouer de la menace de retrait toutes les fois qu'on résistera à ses réclamations. Elle se prépare ainsi à exploiter l'influence qu'une volonté butale et sans scrupule peut exercer sur un organisme toujours menacé de dislocation et inquiet de son impuissance. Les Allemands ont trouvé le vrai moyen pour achever la liquidation du traité de Versailles.

C'est bien le glas de la victoire qui vent sonner les carillons de Londres. Un jour peut-être les échos nous en reviendront en loessin.
SAINT-BRICE

La cérémonie de la signature à Londres

Londres, 1^{er} décembre. — Dès avant l'ouverture de la cérémonie au cours de laquelle fut signé le pacte de Locarno, une foule énorme stationnait devant le 10 Downing Street, et il fallut l'intervention de la police à cheval pour disperser les curieux et dégager le Foreign-Office.
La première personnalité qui arriva fut le délégué italien, M. Scialoja.
Puis arrivèrent M. Chamberlain et divers membres du cabinet britannique, suivis peu après par M. Briand et M. de Fleurbaey.
Puis, les représentants de la Belgique, le haut-commissaire des Dominions à Londres et M. Winston Churchill, chancelier de l'Echiquier.
Les délégués allemands arrivèrent ensuite et furent regardés avec curiosité.
M. Baldwin, premier ministre, arriva par une petite porte du Foreign-Office et ne fut remarqué par personne.

Les délégués allemands qui ont signé les premiers le traité de Locarno. Ceci leur revenait de droit, l'Allemagne étant par ordre alphabétique, la première puissance appelée à signer. Chaque pays signataire fera exécuter les copies séparées des accords de Locarno qui seront présentées à la signature des chefs de gouvernement et des chefs d'Etat. La copie anglaise présentée à la signature du roi est en velin. Elle est reliée en maroquin bleu portant les armes royales. Quatre rubans représentant les quatre ordres de chevalerie britannique y sont attachés.
Après avoir donné lecture du message royal, M. Chamberlain remercia les délégués d'avoir bien voulu honorer Londres de leur présence. S'exprimant en français, ainsi que tous les délégués, sauf le docteur Luther, il déclara :
— Je regrette vivement l'absence de M. Mussolini.

Autour du tapis vert

Puis les délégués prirent place autour de la table où la signature dans l'ordre suivant : M. Chamberlain, secrétaire d'Etat au Foreign-Office, s'installa au bout de la table, ayant à sa droite M. Baldwin, premier ministre et à sa gauche la délégation française. A la droite de celle-ci, se trouvait la délégation tchéco-slovaque. Puis, en suivant le tour de la table, on voyait la délégation polonaise, la délégation belge, la délégation allemande et enfin la délégation italienne, dont l'ordre même qui fut toujours suivi pendant les débats du pacte de Locarno.

Le docteur Luther prit ensuite la parole. Il s'exprima en allemand. Son discours fut le plus long. Il remercia la Grande-Bretagne de la participation qu'elle a prise au pacte de Locarno et fit l'éloge de M. Chamberlain.
M. Briand prit ensuite la parole. Il parla fort peu et il exprima le regret profond qu'il ressentait du deuil cruel qui vient de frapper la famille royale d'Angleterre et remercia le roi et la Grande-Bretagne de l'hospitalité accordée à la délégation française, due à l'esprit si généreux et si élevé de M. Chamberlain. Il déclara combien profonde serait son émotion au moment où il signerait les traités qui marquent le début de la grande œuvre de paix.

Le traité est mauvais, mais la plume était belle

La séance a duré de 11 heures à 12 h. 10. Plus de 250 personnes en tout, assistèrent à la cérémonie. La plume dont on s'est servi pour signer les accords de Locarno est en vermeil. Elle a été offerte personnellement à M. Chamberlain par les autres membres de la délégation britannique à Locarno. Ce

les signatures

Et alors commencèrent les signatures. Sir Cecil Hurst s'assura d'abord que tous les délégués présents étaient bien régulièrement mandatés par leur gouvernement respectif à signer le traité de Locarno.
Le premier délégué à signer fut le docteur Luther. Puis vint le docteur Stresemann, M. Vandervelde et M. Briand. Le traité fut ensuite présenté à tous les autres délégués qui signèrent. Sir Chamberlain signa avec une plume en or, M. Scialoja avec une plume d'oie, M. Skrzynski avec une plume de fer, M. Benès avec une plume rouge. On signa ensuite les traités d'arbitrage attachés au traité de Locarno. Un exemplaire de tous les docu-



LES MODES D'HIVER

NIÈVRE ALLIER

SAONE-ET-LOIRE

Vendredi prochain, à Corne, le Syndicat des maîtres... Une importante réunion aura lieu à Corne...

CLAMECY TRIBUNAL CORRECTIONNEL Marcel Guenet, 19 ans et Henri Richard 18 ans, cultivateurs à Varzy, 25 fr. d'amende...

MOLINS La lutte contre la vie chère La commission permanente du comité départemental de lutte contre la vie chère...

VICRY REUNION DE L'AMICALE-BOULE L'A. M. B. a tenu sa réunion de fin d'année, à son siège social, bar des Fleurs...

LE CREUSOT Une meule de la Fonderie éclate aux établissements Schneider Un ouvrier est tué net

BOURBON-LANCY LE CONCERT DE LA PHILHARMONIQUE La soirée donnée par la Société Philharmonique au profit de sa caisse...

NEVERS VENTE DE MAREE Le maire informe ses concitoyens que la municipalité fera mettre en vente de la maree fraîche de premier choix...

ANLEZY Syndicat hippique. Le dimanche 29 novembre a été fondé pour la commune d'Anlezy et les communes environnantes un syndicat hippique...

LES ANCIENS ARTILLEURS ET SAPEURS DU GENIE Communication. Le président des Anciens artilleurs et sapeurs du génie à la plaisir s'informeront tous les membres...

SOCIETE VICHYSOISE DES COLONIES SCOLAIRES DE VACANCES La Société des Colonies Scolaires de Vacances tiendra son Assemblée Générale dimanche prochain à 16 heures...

COMITE DIRECTION DU MONUMENT AUX MORTS Le 11 novembre, une loterie tirée au cours du bal des Combattants a rapporté 340 francs pour le monument aux morts.

DIGION Mérite agricole. Nous apprenons la nomination au titre de chevalier du mérite agricole de Mme Louis Martin, fleuriste à Digoin...

LE VRAI THEATRE AU CLOS S. JOSEPH Les acteurs du « Vrai Théâtre » qui eurent un si franc succès les mois derniers, au Clos Saint-Joseph, avec Mademoiselle de la Saigne...

LA MACHINE Pauvre dément. Devenu subitement fou, un ouvrier polonais, Stanislas Gniado, est sorti en hurlant du bureau d'embauchage de la mine...

LA REFLECTION DES ROUTES Etat des travaux prévus pour cette semaine : Clichy-Beaune, Moulins, Bessay, Saint-Gérand-le-Puy (routes nationales)...

MONTLUÇON Accidents du travail. Georges Saguenet, 66 ans, sapeur aux hauts fourneaux, plaie à la main droite...

LE BAL ANNUEL DE L'UNION DES OFFICIERS DE RESERVE MORVAN-CHAROLLAIS Le succès du bal qui sera donné le 12 décembre prochain, dans les salons de l'Hôtel Beauvais...

PARAY-LE-MONIAL Vol à la gare. Deux hors-cadavre de la petite vitesse ont été fracturés. La caisse étant levée tous les soirs, les voleurs se sont contentés de vider les tiroirs...

Legs de Vertré. Les ouvriers infirmes ou arrivés à un âge qui ne leur permet plus de travailler et les ouvriers manquant d'ouvrage peuvent, dès maintenant, et jusqu'au 12 décembre...

SAINT-PARIZE-LE-CHATEL Pour fêter Sainte-Cécile. Le pays avait pris dimanche dernier son air des grandes fêtes. Les sapeurs sapeurs sans retraite aux flambeaux...

CHATEAU-CHINON Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

FOURMIES Si se tranche la gorge avec un rasoir. Pour mettre un malade souffrant que lui causait une tumeur incurable, M. Antoine Brun, 62 ans, cultivateur au domaine des Moulins, commune de Fourmies...

Autun Accidents du travail. Emile Richard, 32 ans, demeurant rue Massagran, employé chez MM. Bernard et Trillon, s'est tout le poignet et l'index...

Auxerre Une affaire de divorce. M. Maurice Gaudin, 34 ans, employé à la gare, a demandé le divorce de sa femme, Mlle Marie Gaudin, 32 ans...

Service des eaux. Il est rappelé aux abonnés aux eaux que, conformément aux dispositions de l'art. 6 du règlement, ils sont responsables des détériorations pouvant survenir aux compteurs par suite de la glace.

SAINT-PARIZE-LE-CHATEL (suite) Pour fêter Sainte-Cécile. Le pays avait pris dimanche dernier son air des grandes fêtes. Les sapeurs sapeurs sans retraite aux flambeaux...

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

FOURMIES (suite) Si se tranche la gorge avec un rasoir. Pour mettre un malade souffrant que lui causait une tumeur incurable, M. Antoine Brun, 62 ans, cultivateur au domaine des Moulins, commune de Fourmies...

Autun (suite) Accidents du travail. Emile Richard, 32 ans, demeurant rue Massagran, employé chez MM. Bernard et Trillon, s'est tout le poignet et l'index...

Auxerre (suite) Une affaire de divorce. M. Maurice Gaudin, 34 ans, employé à la gare, a demandé le divorce de sa femme, Mlle Marie Gaudin, 32 ans...

ETRENNES A l'occasion du Nouvel An, nous tenons à la disposition de nos lecteurs, de superbes coffrets de parfumerie, aux prix de : Grands coffrets, 5 pièces, 18 francs...

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

FOURMIES (suite) Si se tranche la gorge avec un rasoir. Pour mettre un malade souffrant que lui causait une tumeur incurable, M. Antoine Brun, 62 ans, cultivateur au domaine des Moulins, commune de Fourmies...

Autun (suite) Accidents du travail. Emile Richard, 32 ans, demeurant rue Massagran, employé chez MM. Bernard et Trillon, s'est tout le poignet et l'index...

Auxerre (suite) Une affaire de divorce. M. Maurice Gaudin, 34 ans, employé à la gare, a demandé le divorce de sa femme, Mlle Marie Gaudin, 32 ans...

4 fr. le kilo La vente se fera au détail au choix du client. P. S. - La maison Placidal a toujours pour sa clientèle l'assurance de choix au cours du jour comme les semaines précédentes.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

FOURMIES (suite) Si se tranche la gorge avec un rasoir. Pour mettre un malade souffrant que lui causait une tumeur incurable, M. Antoine Brun, 62 ans, cultivateur au domaine des Moulins, commune de Fourmies...

Autun (suite) Accidents du travail. Emile Richard, 32 ans, demeurant rue Massagran, employé chez MM. Bernard et Trillon, s'est tout le poignet et l'index...

Auxerre (suite) Une affaire de divorce. M. Maurice Gaudin, 34 ans, employé à la gare, a demandé le divorce de sa femme, Mlle Marie Gaudin, 32 ans...

ELOT Nevers 115 habille chez Elot Nevers. Mlle NOEL, sage-femme-pétriultrice, laureate de la Maternité de Paris ancienne sage-femme des Hôpitaux 12 rue Ferdinand-Gambon Nevers.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

FOURMIES (suite) Si se tranche la gorge avec un rasoir. Pour mettre un malade souffrant que lui causait une tumeur incurable, M. Antoine Brun, 62 ans, cultivateur au domaine des Moulins, commune de Fourmies...

Autun (suite) Accidents du travail. Emile Richard, 32 ans, demeurant rue Massagran, employé chez MM. Bernard et Trillon, s'est tout le poignet et l'index...

Auxerre (suite) Une affaire de divorce. M. Maurice Gaudin, 34 ans, employé à la gare, a demandé le divorce de sa femme, Mlle Marie Gaudin, 32 ans...

ELOT Nevers. Mlle NOEL, sage-femme-pétriultrice, laureate de la Maternité de Paris ancienne sage-femme des Hôpitaux 12 rue Ferdinand-Gambon Nevers.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

FOURMIES (suite) Si se tranche la gorge avec un rasoir. Pour mettre un malade souffrant que lui causait une tumeur incurable, M. Antoine Brun, 62 ans, cultivateur au domaine des Moulins, commune de Fourmies...

Autun (suite) Accidents du travail. Emile Richard, 32 ans, demeurant rue Massagran, employé chez MM. Bernard et Trillon, s'est tout le poignet et l'index...

Auxerre (suite) Une affaire de divorce. M. Maurice Gaudin, 34 ans, employé à la gare, a demandé le divorce de sa femme, Mlle Marie Gaudin, 32 ans...

4 fr. le kilo La vente se fera au détail au choix du client. P. S. - La maison Placidal a toujours pour sa clientèle l'assurance de choix au cours du jour comme les semaines précédentes.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

FOURMIES (suite) Si se tranche la gorge avec un rasoir. Pour mettre un malade souffrant que lui causait une tumeur incurable, M. Antoine Brun, 62 ans, cultivateur au domaine des Moulins, commune de Fourmies...

Autun (suite) Accidents du travail. Emile Richard, 32 ans, demeurant rue Massagran, employé chez MM. Bernard et Trillon, s'est tout le poignet et l'index...

Auxerre (suite) Une affaire de divorce. M. Maurice Gaudin, 34 ans, employé à la gare, a demandé le divorce de sa femme, Mlle Marie Gaudin, 32 ans...

4 fr. le kilo La vente se fera au détail au choix du client. P. S. - La maison Placidal a toujours pour sa clientèle l'assurance de choix au cours du jour comme les semaines précédentes.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

FOURMIES (suite) Si se tranche la gorge avec un rasoir. Pour mettre un malade souffrant que lui causait une tumeur incurable, M. Antoine Brun, 62 ans, cultivateur au domaine des Moulins, commune de Fourmies...

Autun (suite) Accidents du travail. Emile Richard, 32 ans, demeurant rue Massagran, employé chez MM. Bernard et Trillon, s'est tout le poignet et l'index...

Auxerre (suite) Une affaire de divorce. M. Maurice Gaudin, 34 ans, employé à la gare, a demandé le divorce de sa femme, Mlle Marie Gaudin, 32 ans...

4 fr. le kilo La vente se fera au détail au choix du client. P. S. - La maison Placidal a toujours pour sa clientèle l'assurance de choix au cours du jour comme les semaines précédentes.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

FOURMIES (suite) Si se tranche la gorge avec un rasoir. Pour mettre un malade souffrant que lui causait une tumeur incurable, M. Antoine Brun, 62 ans, cultivateur au domaine des Moulins, commune de Fourmies...

Autun (suite) Accidents du travail. Emile Richard, 32 ans, demeurant rue Massagran, employé chez MM. Bernard et Trillon, s'est tout le poignet et l'index...

Auxerre (suite) Une affaire de divorce. M. Maurice Gaudin, 34 ans, employé à la gare, a demandé le divorce de sa femme, Mlle Marie Gaudin, 32 ans...

4 fr. le kilo La vente se fera au détail au choix du client. P. S. - La maison Placidal a toujours pour sa clientèle l'assurance de choix au cours du jour comme les semaines précédentes.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

CHATEAU-CHINON (suite) Dont acte. « Paris-Centre » du 20 novembre relaté que M. Deschaux, cultivateur à Moux, avait été condamné par le Tribunal correctionnel à 50 francs d'amende pour blessures.

FOURMIES (suite) Si se tranche la gorge avec un rasoir. Pour mettre un malade souffrant que lui causait une tumeur incurable, M. Antoine Brun, 62 ans, cultivateur au domaine des Moulins, commune de Fourmies...

Autun (suite) Accidents du travail. Emile Richard, 32 ans, demeurant rue Massagran, employé chez MM. Bernard et Trillon, s'est tout le poignet et l'index...

Auxerre (suite) Une affaire de divorce. M. Maurice Gaudin, 34 ans, employé à la gare, a demandé le divorce de sa femme, Mlle Marie Gaudin, 32 ans...

Advertisement for 'Les femmes font ça bien mieux!' featuring 'MAJESTIC-PALACE' and 'ELOT'.

Advertisement for 'REVILLON' chocolate, 'BLANC-BLEU EXTRA', '125 gr. pour avoir'.

Advertisement for 'CHER' agricultural society, 'A la Société d'Agriculture du Cher'.

Advertisement for 'SAONE-ET-LOIRE' containing various news items, local events, and notices.

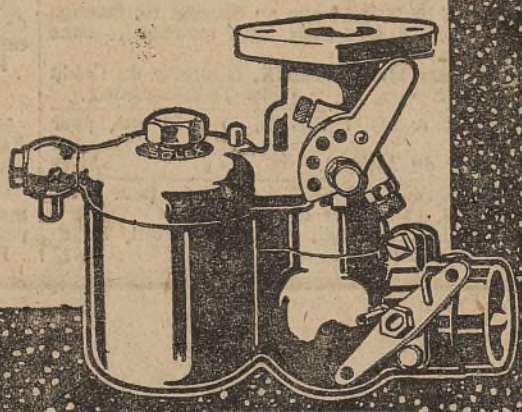
Pour démarrer facilement en hiver faites poser sur votre voiture un

SOLEX

le carburateur idéal

grâce à son volet spécial de départ s'adaptant à tous les modèles.

Pose chez tous les garagistes



AGENT REGIONAL: L'ELECTRO-INDUSTRIE, 4, rue Thiers, NEVERS Téléphone: 5-40.

L'OPTIQUE est une science

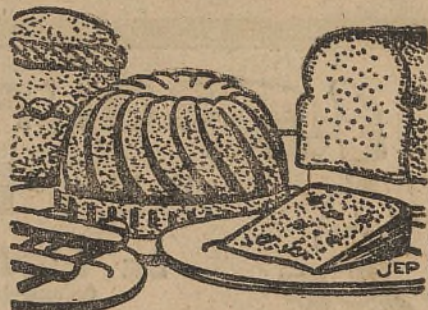
MYOPES et PRESBYTES

en vous adressant à un Spécialiste, vous aurez tous jours satisfaction.

NOTRE LUNETIERS

G. DEPALLE & P. MUS OPTICIENS

27, Rue d'Allier, MOULINS



Pour vos pâtisseries

Si vous voulez augmenter la finesse de votre croûte et conserver toute la délicatesse de vos recettes, allongez le beurre ou remplacez-le par la Végétaline, toujours fraîche et pure, coûtant moins et plus légère.

LA VÉGÉTALINE

En vente dans toutes les M^{ts} d'Alimentation Gros: 9, rue de l' Arsenal, Marseille



L'ORADE



Orangeade de l'Orade rafraîchissant et paléale

En envoyant cette annonce à "Végétaline" Marseille avec votre adresse, vous recevrez gratuitement un recueil Recettes de Cuisine.

Pour votre linge, employez le Savon "La Tour", et huile de table "Dulcinea", pour votre saladier. N° 28. Agent: MULON, 8, r. Jeanne-d'Arc, à Nevers.

GROS VENTRE DU LAPIN

maladie contagieuse mortelle guérie par la Poudre VOLAP



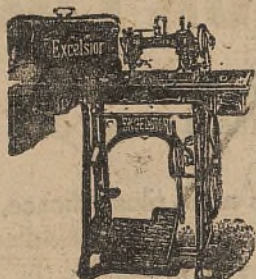
Fantasia

OUVRAGES DE DAMES ET TRAVAUX D'ART

M^{me} V^e BOULLOT, 31, r. La-Fayette, NEVERS

Machines à coudre en Gros "EXCELSIOR"

Vibrante, centrale, rotative, Machine sur-impériale. Moteurs électriques et réostats brevetés.



E. RAULIN, 7, rue du Pont-Cizeau, NEVERS

Matériaux de Construction

Anc. Maison J.-B. BOUDOT A. POUSSON Successeur Quai de la Jonction, NEVERS Téléphone 2-42

CHAUX Ciments naturels et artificiels PLATRE DE DECIZE ET DE PARIS Tuiles - Briques - Carreaux - Ardoises

VENTE-RÉCLAME

PARDESSUS

La Dernière Mode 119 fr. LE PLUS GRAND CHOIX 149 fr. 189 fr.

A LA GRANDE FABRIQUE

Ancien Grand Café Glacier NEVERS - Rue de Rémigny - Place du Lycée - NEVERS

Ventes

TOURTELLERIE de 12 HP, bon état de marche. CANNONNETTE de DION 10 HP. ATLAS 4 tonnes. MOTEUR INDUSTRIEL 5 HP. BAYONNAGES, TIROIRS, COMPTOIRS, etc.

COURTIER pour la place de Nevers et environs pour la Compagnie du Soleil, fixe et commissions. Situation intéressante. S'adresser à M. D'ASSIGNY, 3, rue de la Basilique, 31774

BON GARDE CHASSE, Age minimum 30 ans, connaissant bien son métier, bon pigeonier, mais qualité essentielle exigée: très bon éleveur. Logé, chauffé, jardin, primes sur animaux nuisibles et gibier abattu. Inutile écrire si pas très bonnes références. Adresser correspondance à M. COLAS, garde chef, château Paray-le-Frésil, par Chevagnes (Allier), 31573

PAPIERS PEINTS Depuis 0:70 Le rouleau KEPPENNE & LEGRAND 68, Rue Nollet, Paris (XVI^e) ALBUM FRANCO NOUVEAUTES Nombres Modèles de Décoration

Papier Journal Blanc POUR ALIMENTATION 2 francs le kilo Bureau du journal.

Personnel AGENTS d'assurance incendie demandés par MUTUELLE DE SEINE-ET-MARNE, fondée en 1910, pour Alhier, Cher, Nièvre, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire.

REPRESENTANT, visitant régulièrement garages, est demandé. Excellente affaire à s'adjoindre. Ecrire avec réf. EIS, BULLIARD, 13, rue de Valenciennes, Paris, 31612

Divers OCCASION A VENDRE Divers objets neufs à des prix avantageux tels que: bicyclette-Saint-Georges, phonographes OPERA et disques, phonographe "AEROPHONE", coupe intérieur cristal, trousses toilette, sacs voyage, couverts Louis XVI, services à liqueur métal argenté et bronze, services à salade corne blonde, services à découper Louis XV, trois soirs "street APOLLO", rasoir "GILETTE", coffret parfumerie, vase vieillivoire, rasoirs sûreté CANON, couverts suisses 6 lames, couverts ivoirine 8 lames, timbre les métal argenté, stylomètre-plaque argent, ronds de ser-viette.

OPTIQUE MEDICALE voyez comme à vingt ans, avec les "Verres Kaleoscope" Seule maison de vente PH^o CLOSTRE, 4 rue St-Etienne, NEV^s

LAVEZ, LAVEZ, LAVEZ vos fosses nasales à l'eau et au savon suiez cinq PASTILLES DUPEYROUX par jour et vous éviterez Rhumes, Bronchites, Enrouements, Gripes. Si vous toussiez les Pastilles Dupeyroux vous guérirez. Méthode gratis et franco. D. DUPEYROUX, 6, Square de Messine, PARIS.

DELAHAYE 10-12-15-18CV Garage de la Nièvre La vieille Marque française. Universellement réputé 1, rue Félix-Faure, NEV^s

BANQUE POPULAIRE DE LA NIÈVRE SOUS LE CONTROLE DE L'ETAT NEVERS - 1, Place de l'Hotel-de-Ville - NEVERS (Téléphone 134) ESCOMPTE - RECouvreMENTS - AVANCES - COMPTES-COURANTS DEPOTS A INTERETS NETS D'IMPOTS - TITRES ET COUPONS TOUTES OPERATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS

Chez soi 600 gals par travaux faciles. MORIN, 95, rue Franklin, Angers.

FABRIQUE DE DRAGEES et Nougatines Spécialité de Boîtes de Baptêmes

FONTENAY Confiseur-Chocolatier 10 et 12, place Guy-Coquille, NEVERS Téléphone 3-01

Déménagements - Transports Ancienne Maison BAILLY Fondée en 1868

CHAUTARD FRERES & C^{ie} Successeurs Correspondants des Chemins de Fer Tél. 40. NEVERS Tél. 40. Sable de Loire

CAMIONS AUTOMOBILES Maison spécialement outillée pour les déménagements par camions automobiles capotés avec ou sans remorques.

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis R. C. Nevers 560 ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN

FABRIQUE SPECIALE DE DENTELLES & BRODERIES (mains et mécaniques) MAISON DE CONFIANCE LA MIEUX ASSORTIE LE MEILLEUR MARCHÉ A QUALITE EGALE

A la Ville du Pur M^{lle} L. CRÉTEAUX 18, rue de Rémigny, Nevers (Nièvre)

La Peau, le Sang, l'Arthritisme.

Un énorme progrès réalisé - La guérison des Maladies de la Peau, Ulcères variqueux, de l'Arthritisme (Douleurs, Rhumatismes, etc.) des Troubles de la Circulation (Artério-Sclérose, Varices, Phlébites, etc.) et des Maladies des Femmes.

En attendant de nouveau l'attention de mes lecteurs sur une nouvelle méthode de traitement des affections qui dérivent de l'état arthritique, j'ai conscience de faire non seulement une œuvre utile, mais je suis certain de faire une bonne action.

Je demande donc à tous ceux que, de près ou de loin, cette question intéresse, de me prêter attention et de bien méditer ces lignes; ils s'éviteront bien des manœuvres inutiles et aussi bien des souffrances.

En dépit des progrès considérables accomplis ces vingt dernières années, tous les efforts de l'art de guérir n'ont abouti, pour ce qui nous occupe, il faut bien le dire, qu'à de bien piètres résultats, ces résultats, du reste, chacun les connaît.

Il était réservé à M. L. Richelet, de Sedan, à la suite de patientes recherches admirablement conduites, d'apporter un peu de lumière dans l'obscur chaos de la thérapeutique des maladies de la peau et de l'arthritisme.

La méthode a fait ses preuves déjà de longue date, dans la cure difficile des maladies de la peau. Les eczémas secs ou humides, psoriasis, sycois de la barbe et de la moustache, herpès, scabies, érythème, furonculose, dartres, impétigo, lichen, prurigo, rougeurs, maladies du cuir chevelu y trouvent le remède le plus renforcé et le plus héroïque.

Il suffit de peu de temps pour voir se reconstituer graduellement les fonctions normales de la peau. La démangeaison et prurité et si tenace, qui accompagne le plus souvent ces maladies, disparaît dès le début de la cure.

Dans l'arthritisme constitutionnel, dans le rhumatisme, la goutte, les empoisonnements cellulaires glandulaires (glandes), etc., la méthode de L. Richelet dissipe rapidement la douleur, résout les déformations rebelles des membres, des crânes, guérit les douleurs, les vieux sciatiques et les claudications invétérées qui ont résisté à tous les traitements. Dans ces divers cas, elle assure l'élimination complète et rapide de notre ennemi intime, l'acide urique.

Enfin cette excellente médication a fourni des résultats inespérés dans les troubles les plus profonds de la circulation. On constate la régularisation des mouvements du cœur, la disparition de l'oppression, de l'essoufflement, des vertiges, des étourdissements, des varices, des phlébites, des hémorroïdes et

l'amélioration rapide de l'artério-sclérose, cette terrible rouille de nos vaisseaux, qui entraîne la vieillesse anticipée et précipite combien de morts précoces. S'il s'agit d'une femme, les époques irrégulières, les leucorrhées, la métrite, les accidents et redoutables du retour d'âge seront radicalement supprimés et l'on verra renaître les forces ébranlées et la vitalité compromise.

Cette action étonnante sur le système circulatoire explique les cures extraordinaires obtenues dans les affections variqueuses des membres inférieurs, ulcères variqueux, eczémas variqueux (maux de jambes), varices, phlébites, etc. etc. La décongestion des tissus et de toute la partie malade se fait rapidement, et une cicatrisation complète succède à un soulagement, un réel bien-être se produisant au début de la cure. Très vite, également, la sensation de lourdeur disparaît et la démangeaison s'évanouit.

Pour toutes ces raisons, je voudrais voir employée à titre « préventif », même par ceux qui sont en bonne santé et plus encore, par tous les indifférents, les négligents, qui s'évitent ainsi de cruels déboires, les pénibles souffrances auxquelles les prédisposent leur diathèse arthritique.

Maintenant, je le répète, tous ces maux sont guéris sans retour offensif, sans changer ses habitudes, à peu de frais, par ce précieux traitement dont, du reste, des milliers de témoignages et de multiples expériences ont affirmé l'efficacité.

Que ceux auxquels cette révélation ne dirait que peu de chose veulent bien se renseigner. Qu'ils s'informent auprès de la formidable légion de ceux qui ont pu apprécier la méthode et ont été guéris. Qu'ils s'adressent, sans plus attendre, à leur pharmacien et achètent un flacon de Dépuratif Richelet, de manière à commencer la cure sans plus tarder. Qu'ils suivent les instructions détaillées dans la brochure illustrée qui accompagne chaque flacon et, au besoin, qu'ils écrivent directement à M. Richelet, pharmacien de 1^{re} classe, ancien interne des hôpitaux de Paris, 146, rue de Belfort, Bayonne (Basses-Pyrénées), qui leur donnera gratuitement, selon leur cas, tous les renseignements utiles pour se soigner et se guérir.

Femmes qui souffrez de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes sans aucun poison. C'est la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que nous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY c'est le salut de la femme

FEMMES qui SOUFFREZ de Rég. les irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. Vous qui craignez la Constipation, les Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements et tous les accidents du RETOUR D'AGE, faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui vous guérira sûrement.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies. Le flacon 7 fr. 75.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

HANGARS "BAUDIN" Les Seuls Hangars vraiment pratiques

HANGARS Agricoles et Industriels CONSTRUCTIONS METALLIQUES.

THOMAS-BARREAU à MIGNERES (LOIRET) Plans, Devis envoyés gratuitement. Prix établis rendus franco, montage compris sans aucun frais de nourriture et couchage des monteurs.

Fourrures et Pelleteries HADACEK-COMTE 41, Rue Marie-Davy, CLAMECY

VÊTEMENTS DE DAMES Écharpes, Collets et Manchons

RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS - ACHAT DE SAUVAGNE

PARQUET DE CHÈNE

JULL & C^{ie} PANNÉOT-LIMANTON (Nièvre), TEL. LIMANTON N° 1

Fabrication soignée Livraison rapide REPRISSE pour GROSSES QUANTITÉS Qualité pour grenier

USINE: BUREAU à 300 mètres de la Gare MOULINS-ENGLIBERT (P.L.M.)

CADEAU

Toute personne nous adressant un enveloppe portant son adresse peut recevoir GRATUITEMENT une jolie batterie Cuisine Aluminium, 17 pièces, manche bois.

6000 sont à distribuer pour lancer notre marque.

Manufacture, Rayon 28 - 11, rue Mulot, Paris

AUTOMOBILISTES obtenez économie essence et huile meilleur fonctionnement par la rectification intérieure des cylindres de votre moteur. Consultez votre mécanicien ou nous mêmes, COLLET et Cie, Belleville-sur-Saône (Rhône), 31.271

CHARPENTES FER ET BOIS SPECIALITE D'ESCALIERS Ancienne Maison DUMAS et PHELIPAS DARTON Freres Successeurs Bureaux et ateliers: Faurbourg et Mousset - NEVERS CONSTRUCTIONS AGRICOLES - MENUISERIE - RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Le Gérant: JOSE DE MACHÉ, Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers